

## LES RISQUES QUOTIDIENS DE DEVALUATION DE LA DEMARCHE HUMANITAIRE

J.M. BIQUET

*Med Trop* 2002; **62** : 428-432

**RESUME** • L'auteur rappelle la définition, le rôle et la place de l'action humanitaire. Il souligne les risques actuels de détournement et d'instrumentalisation politique qui pèsent sur l'humanitaire. Tout en rappelant l'importance de la maîtrise technique des opérations de secours aux victimes, il souligne le fait que l'humanitaire ne se résume pas à la technique. De même, l'indispensable recherche des fonds nécessaires pour conduire ces actions ne doit pas faire de l'humanitaire un marché, tout comme l'intérêt fluctuant des médias ne peut devenir le critère de choix des endroits où les organisations de solidarité internationale interviendront. Pour conclure, l'auteur plaide pour une responsabilisation de l'humanitaire.

**MOTS-CLES** • Humanitaire - Détournement - Instrumentalisation - Technique - Médiatisation - Marché - Responsabilité.

### TARNISHING THE IMAGE OF HUMANITARIAN ASSISTANCE

**ABSTRACT** • After restating the definition, purpose, and role of humanitarian assistance, the author emphasizes the dangers that misuse for political considerations represents for the image of humanitarian action. While recognizing that technical expertise is important for effective provision of aid, the author stresses that humanitarianism requires more than technology. He also warns that collecting the funds necessary for relief operations must not lead to commercial-style marketing of humanitarian assistance. Similarly he cautions that the targets for humanitarian action should not be determined by television pictures. In conclusion the author advocates responsible administration of humanitarian programs.

**KEY WORDS** • Humanitarian action - Misuse - Political considerations - Technology - Media profile - Marketing - Responsibility.

Quelle est l'Université qui de nos jours ne pense pas, si ce n'est déjà fait, à développer un cursus spécial traitant de l'humanitaire ?

Il n'est pas une crise, rapportée dans l'un ou l'autre média qui ne donne la parole à un acteur humanitaire ou évoque les efforts d'assistance qui y sont déployés. Le terme « humanitaire » est même devenu un must (sorte de label de qualité) qu'il est de bon ton pour un politicien occidental d'utiliser dans un discours à ses concitoyens, comme s'il donnait une valeur supplémentaire aux arguments développés.

On en arrive ainsi à déclarer une « guerre humanitaire » (1) comme si l'adjectif pouvait adoucir la réalité d'un conflit où des personnes sont tuées, des dommages collatéraux acceptés au nom de la croisade nécessaire contre le mal du moment.

Le succès du terme est avant tout la reconnaissance d'une forme de réponse aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine depuis quelques dizaines d'années.

Même si le terme est fréquemment utilisé depuis 1830 (2), la médiatisation de nouvelles formes d'actions humanitaires développées par les « French Doctors » suivies d'autres associations qui s'inscrivent dans le « Sans Frontières », va le faire rentrer dans le langage courant.

Il est vrai que le développement des techniques audiovisuelles font rentrer les catastrophes et conflits, avant ignorés, jusque dans nos foyers. L'intervention des humanitaires arrive à point pour rendre plus tolérables les images d'horreurs ainsi déversées et surtout offrir une capacité d'action au spectateur, ne fut-ce qu'à travers un virement bancaire, pour répondre au spectacle de la souffrance.

Le succès de l'humanitaire et l'appropriation du label par de plus en plus d'acteurs nous en font presque oublier la définition et les valeurs qui sous-tendent le terme et ses déclinaisons. Et pourtant, il est nécessaire de partir de la définition même pour comprendre certains des enjeux et pièges qui se dressent en permanence pour lui faire perdre toute substance.

Nous partons de la définition proposée par Rony Brauman, ancien président de MSF-France : « L'action humanitaire est celle qui vise, sans aucune discrimination et avec des moyens pacifiques, à préserver la vie dans le respect de la dignité, à restaurer dans leur capacité de choix des hommes qui en sont privés par les circonstances » (3).

Partant du principe que la souffrance n'est pas inéluctable, les humanitaires mettent au service des populations en détresse leurs compétences et leurs moyens pour alléger cette souffrance dans une action de proximité avec les « victimes » où qu'elles puissent se trouver dans le monde. C'est le cœur et l'objectif central de l'action des humanitaires.

Alors, entendre parler de « guerre humanitaire » lors de l'intervention de l'OTAN au Kosovo, cela écorche non

• Travail de Médecins Sans Frontières (J.M.B., Centre de Recherche, Bruxelles, Belgique).

• Correspondance : J.M. BIQUET, rue Dupré, 94, 1090 Bruxelles, Belgique • Fax : 00 32 2 474 75 75 • e-mail : jean-marc.biquet@msf.be •

seulement les oreilles de tous ceux qui sont proches des personnes dans le besoin mais surtout cela pervertit le sens même du terme. C'est une dérive langagière qui reflète une tendance à la récupération et du mot et de l'action humanitaire à d'autres fins.

L'exode massif et brutal des populations du Kosovo vers les pays limitrophes a donné une occasion, immédiatement saisie par les forces armées de l'OTAN, de divertir adéquatement l'attention de l'opinion publique et des décideurs politiques qui commençaient à remettre en question la pertinence de la stratégie de bombardements aériens massifs sans résultats palpables jusque là. Face à l'urgence et surtout l'ampleur de cet exode, les armées se sont muées, sans doute en partie à juste titre, en opérateurs humanitaires excluant même l'intervention des agences humanitaires présentes sur place au début de l'opération (4).

Cela s'est fait au péril des réfugiés qui se sont vu installer notamment à proximité immédiate de la frontière du Kosovo dans des camps fourmillant de militaires de l'OTAN chargés de la gestion, la logistique et l'assistance. Ce faisant, les réfugiés étaient ainsi dé-neutralisés. Les forces serbes de l'autre côté de la frontière pouvaient considérer les camps comme des cibles de leurs bombardements puisque pleins de militaires ennemis.

---

#### **DETOURNEMENT DE L'HUMANITAIRE**

---

Adjoindre d'autres objectifs à l'action humanitaire et lui prêter d'autres vertus risquent de lui faire perdre de sa pertinence et sa valeur ajoutée réelle. Ainsi, plusieurs observateurs, qu'ils soient politiques ou gestionnaires éclairés d'agences onusiennes en charge de la paix dans le monde, ont développé des modèles où l'aide humanitaire est considérée comme un instrument parmi d'autres pour parvenir à la résolution des conflits comme le « Strategic Framework » pour l'Afghanistan. Plus récemment, la guerre en Angola a montré la subordination de l'agenda humanitaire des agences des Nations Unies aux ambitions politiques (5).

Cela revient à conditionner l'aide humanitaire à l'avancement d'un processus de paix. En d'autres termes, cela signifie accepter la prise en otage d'une population civile, souvent dans le dénuement le plus total et soumise à la volonté de seigneurs de guerre accordant généralement peu d'intérêt au sort de ces populations.

Régulièrement, les ONG doivent s'insurger contre cette conditionnalité insidieuse au nom d'objectifs politiques qu'ils soient la paix ou le soutien à un gouvernement ami (6).

---

#### **UNE INSTRUMENTALISATION DANGEREUSE**

---

La présence des acteurs humanitaires dans des zones de conflits où ils sont parfois les seuls acteurs et observateurs extérieurs a amené certaines agences à se prêter à des actions d'espionnage au profit de services secrets occidentaux. Ainsi, l'organisation CARE-Canada n'a pas caché avoir passé un accord avec son gouvernement pour engager des volontaires

chargés de récolter des renseignements sur le terrain lors de la crise du Kosovo (7). Il s'agissait, bien sûr, d'anciens militaires. Ce type de compromission avec d'autres objectifs sont à même de mettre en péril toute velléité d'assistance aux populations en danger dès lors que les belligérants ont ainsi matière à mettre en doute la neutralité effective des ONG humanitaires. C'est tous les efforts de crédibilité qui sont mis à mal quand les Etats utilisent ainsi l'humanitaire à d'autres fins que celles qu'elle prétend vouloir atteindre.

La récupération peut être encore plus insidieuse dans certains contextes : la stratégie militaire, développée à plusieurs reprises par les autorités du Burundi, de regroupements forcés de populations afin de couper la rébellion de ses bases populaires mettent les organisations d'aide devant un dilemme insoutenable. En septembre 1999, 350 000 paysans ont ainsi été rassemblés sur une trentaine de sites ceinturés par l'armée. Il n'y a ni abri, ni eau en suffisance, ni nourriture, ni accès à des services de santé et l'insécurité réelle empêche les acteurs humanitaires d'atteindre de nombreux sites de concentration. Faut-il apporter une assistance immédiate aux quelques milliers de civils prisonniers accessibles et ainsi devenir complice de l'inacceptable? Faut-il s'abstenir d'agir et de sauver quelques vies en dénonçant la stratégie voulant que les humanitaires soient le service après-vente d'une politique inhumaine qui est la cause des besoins d'assistance ?

Le cynisme a atteint son paroxysme lors de la famine dans l'Ethiopie de Mengistu. En 1984, les programmes nutritionnels montés dans l'urgence pour répondre aux besoins de milliers d'affamés ont été utilisés, grâce à leur force d'attraction, par les autorités pour effectuer des rafles et déporter massivement, dans la violence, les populations du Nord vers le sud du pays. Il aura fallu la clairvoyance de quelques acteurs de terrain pour comprendre l'utilisation faite de la famine et de l'assistance humanitaire pour dénoncer cette politique, et pour convaincre les acteurs politiques afin qu'enfin les pressions fassent arrêter cette stratégie de déportation.

---

#### **L'ACTION HUMANITAIRE NE SE RESUME PAS A UN ACTE TECHNIQUE**

---

Si les humanitaires n'interviennent pas pour résoudre les crises, ils ne peuvent s'absoudre de faire l'analyse permanente des contextes dans lesquels ils interviennent pour ne pas tomber dans le piège de l'instrumentalisation de leurs projets et de leur présence. Ce risque est aussi présent dans la réduction des actions à de la pure prestation de services où la recherche de l'efficacité de l'aide apportée est le seul critère d'évaluation ou de l'échec de l'opération.

La mise au point d'indicateurs de performance, tels que la quantité d'eau minimale par jour nécessaire à un réfugié ou le nombre minimal d'agents de santé par groupe de population de 10 000 personnes (8), est certainement importante pour insister sur la qualité que tout programme d'assistance doit offrir. Mais cela ne peut servir de critères uniques d'évaluation de la professionnalisation nécessaire des réponses apportées aux besoins. Ce serait limiter la percep-

tion de l'humanitaire aux composantes techniques qu'elle doit comporter alors que les populations sont souvent confrontées à de réels manques de protection que les organismes de secours doivent aussi adresser.

Le problème crucial des populations victimes de crises est bien souvent la perte de tous les mécanismes habituels de protection contre les abus envers leur intégrité physique et mentale. Des hommes en armes les menacent, la perte de leurs activités génératrices de revenus les mettent dans un état de dépendance vis-à-vis de l'extérieur d'autant plus insupportable à vivre que cela n'empêche pas certains profiteurs d'exploiter encore et toujours cette vulnérabilité pour obtenir ce qu'ils convoitent. La douleur d'avoir perdu ses biens et ses proches et de voir éclater son environnement social (et économique) les confrontent avec encore plus d'acuité au fait qu'ils sont affaiblis et ne peuvent bien souvent compter que sur eux-mêmes.

Au-delà de la sécurité proprement dite (9), qui n'est pas de leur ressort, viser à ne pas renforcer les conditions de vulnérabilité de ceux qui justifient leurs actions fait partie intégrante de la responsabilité des humanitaires. Cela passe par le choix des canaux justes pour distribuer la nourriture dans un camp de réfugiés sans se contenter des habituels «chefs» de communauté qui, dans certains cas, privilégient les hommes de leurs clans au détriment des familles où la mère ou un enfant est le chef de famille. Et cela va jusqu'à rechercher les mécanismes qui permettront aux civils de ne pas faire l'objet d'exactions de la part de plus puissants qu'eux en promouvant ou en faisant imposer des règles de protection des droits fondamentaux.

En 1994, dans les camps de réfugiés du Zaïre au lendemain du terrible génocide commis au Rwanda (10), la Communauté internationale n'a jamais eu le courage ni la volonté de séparer les civils des milices interhamwé et militaires de l'ancien régime rwandais ou encore de désarmer ceux-ci.

Transformés en prestataires de services, avec une bonne volonté aveugle, les humanitaires ont, pour la plupart, fermé les yeux sur les détournements massifs de l'aide au profit des génocidaires rêvant de revanche. Les causes des deux guerres successives au Congo se sont développées sous le regard passif de ceux qui, sans doute, mettaient tout en œuvre pour que les standards techniques de qualité de leurs actions soient respectés...

#### **UNE ATTENTION SELECTIVE OU «L'EFFET CNN»**

L'importance accordée autant par l'opinion publique que par les décideurs politiques à ce que les médias rapportent comme information, induit de facto une différenciation d'intérêt entre les victimes de catastrophes que l'on peut voir à la télévision et celles qui passent dans les trappes de l'oubli.

La différenciation de traitement médiatique a une influence sur l'implication à géométrie variable de la communauté internationale dans la gestion des conflits. Bien que l'intérêt des médias ne soit pas la recette qui va automatiquement induire une prise de conscience générale de la néces-

sité d'agir pour tenter de mettre fin aux massacres et autres violations massives du droit (11), la multiplication d'articles ou d'images sur un contexte particulier peut participer à la mobilisation des énergies pour agir (assistance et action politique sur les causes).

Le déploiement de moyens d'assistance humanitaire, lors de la crise des réfugiés au Kosovo en 1999, avait un caractère choquant alors qu'au même moment des crises bien plus meurtrières ou sources de besoins d'assistance bien plus importants demeuraient dans l'ombre (12).

Une des valeurs principales de l'humanitaire est son caractère universel. Il n'y a pas de bonnes victimes ni de moins bonnes et, contrairement au baromètre de l'Audimat, les humanitaires doivent se mobiliser pour assister, dans la mesure de leurs moyens, les personnes se trouvant dans le besoin, où qu'elles soient, et susciter par leur témoignage sur les situations de crise une mobilisation des ressources et intérêts où qu'elles se produisent.

#### **L'HUMANITAIRE COMME UN MARCHÉ**

Les secours d'urgence drainent beaucoup d'argent (13). La mobilisation de l'opinion publique, les fonds d'urgences débloqués par les gouvernements occidentaux représentent des milliards de dollars chaque année. Les ONG d'urgence se créent par centaines. On en compte jusqu'à 250 au Rwanda un an après le génocide de 1994. Elles seront plus de 400 au Kosovo lorsque les réfugiés kosovars rentreront chez eux en 1999.

La multiplication des acteurs, dont on peut douter parfois des capacités, des valeurs et du professionnalisme, provoque une course aux financements qui dessert à terme l'ensemble du mouvement humanitaire.

Pour mobiliser le plus de fonds possibles, on assiste à une surenchère entre agences d'assistance au point de crier à la catastrophe avant même de savoir l'ampleur réelle des besoins.

Durant l'été 2000, les agences onusiennes, immédiatement suivies par certaines ONG, crient à la famine en Ethiopie. De communiqués de presse alarmistes en appels de fonds d'urgence, ces organisations parviennent à susciter l'intérêt des journalistes. La machine mobilisatrice de fonds est en route. Il faudra quelques semaines pour que la catastrophe annoncée soit enfin ramenée aux proportions réelles. Il existait certes un problème sérieux de malnutrition chronique dans certaines zones du pays qui concernait des poches limitées de populations. Les faits ont prouvé qu'il n'y avait pas de famine généralisée.

C'est la crédibilité de l'ensemble des agences humanitaires qui risque d'être mise en cause.

A force de crier au loup sans réellement savoir s'il existe, ces agences ébranlent la confiance des journalistes, et à terme du public, qui se méfieront de plus en plus de la parole des humanitaires en général.

L'irruption du volcan Nyiragongo près de Goma en janvier 2002 est un autre exemple d'appels immédiats au portefeuille des donateurs par des agences de secours d'urgence

alors qu'elles ne sont même pas présentes sur place pour connaître l'ampleur de la catastrophe et l'assistance qu'il faut réellement mobiliser. C'est la course à l'argent avant celle de l'assistance pour répondre aux besoins des victimes.

### EMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS

A un autre niveau, le succès réel et mérité des opérations de secours d'urgence a produit l'émergence de nouveaux acteurs dits humanitaires.

Nous avons déjà évoqué les actions menées par les militaires dans le champ de l'humanitaire. Exercice à haute valeur ajoutée pour les relations publiques des armées occidentales, ces actions provoquent une confusion des rôles préjudiciable aussi bien aux personnes assistées qu'à l'ensemble des autres acteurs humanitaires civils (14).

Durant la guerre déclenchée en Afghanistan après les attentats de septembre 2001 à New York, l'armée américaine, soucieuse de présenter une image de sauveuse des populations civiles, a procédé à des largages de rations alimentaires dans les campagnes afghanes.

Présentés comme la réponse aux besoins humanitaires, les quelques colis de nourriture de couleur jaune (15) étaient largués au moment même où l'aviation américaine utilisait des bombes à fragmentation dont les sous-munitions étaient de même couleur. L'armée américaine a mis ainsi directement en danger des civils affamés qui, s'ils pouvaient, par chance, accéder aux sachets de nourriture jaunes le matin (quoique pouvant se trouver dans des champs de mines !), pouvaient aussi mourir en ramassant les petites bombes jaunes l'après-midi. Plusieurs incidents du genre ont été encore rapportés en février 2002.

Dans un pays non encore pacifié après la chute du régime taliban, les forces militaires occidentales se sont déployées pour « raison humanitaire » (16) en plus de la sécurisation du territoire. On a pu observer des militaires patrouillant en civil ou circulant dans des voitures banalisées (17). Distribuant un jour de l'assistance et le lendemain faisant le coup de feu contre des ennemis, les militaires ne peuvent que créer la confusion dans les esprits des populations afghanes et des opposants armés entre acteurs humanitaires et acteurs militaires, au risque d'entraîner des méprises tragiques.

Un autre genre d'acteurs est entré sur la scène humanitaire, à savoir les entreprises commerciales. Vivendi, ex-Lyonnaise des eaux, a ainsi créé un département d'aide humanitaire pour offrir ses services aux bailleurs de fonds et associations de terrain (18). Sans mettre en cause les capacités techniques certaines de telles entités commerciales dans leur domaine, il est difficile d'imaginer que l'objectif de profit ne soit pas derrière un tel développement.

Il est à craindre, qu'au minimum, ces entreprises se muent en prestataires de services répondant à un cahier des charges serré pour maximiser les profits au dépend de tous les autres aspects essentiels de l'action humanitaire comme la protection des populations vulnérabilisées, qui ne seront jamais rentables. A considérer l'action humanitaire comme un secteur commercial parmi d'autres, on pourrait en arriver, dans

un avenir plus ou moins proche, à la situation absurde où une entreprise commerciale intente un procès contre une ONG, formée de volontaires, pour concurrence déloyale... (19).

### PRENDRE L'HUMANITAIRE POUR CE QU'IL N'EST PAS

Le succès médiatique des actions et des acteurs humanitaires a déjà induit à certaines occasions l'impression, auprès de l'opinion publique, que cette forme de réaction aux images de détresse peut être une solution aux crises. Un sondage rapide effectué par un quotidien belge (20) auprès de ses lecteurs est à ce niveau révélateur d'une non compréhension des limites de l'action humanitaire : à la question de savoir qui serait le plus à même d'apporter une solution à la guerre civile en cours au Burundi dans une liste de propositions reprenant notamment, les casques bleus de l'ONU, l'armée belge, le Conseil de Sécurité et des organisations humanitaires comme MSF, les lecteurs ont répondu à 83 % : MSF bien avant tous les autres!

Il est clair que l'action humanitaire ne s'attaque pas et ne prétend pas s'attaquer aux causes des crises mais bien à leurs conséquences. Et, s'il est aussi du rôle des agences d'assistance de faire connaître la réalité de conflits oubliés et de porter à l'attention du plus grand nombre les souffrances endurées par des populations civiles, c'est avant tout pour que ceux qui en ont le pouvoir et les moyens, comme le monde politique et diplomatique, prennent leurs responsabilités et mettent en action les décisions qui pourront faire changer réellement la situation. A chacun son rôle et ses responsabilités !

### LE NECESSAIRE BESOIN D'UN HUMANITAIRE RESPONSABLE

L'action humanitaire est difficile et complexe dans des contextes sans cesse mouvants. Elle est même dangereuse (21) et requiert des acteurs professionnels formés et entièrement crédibles.

La complexification des crises et la multiplication des contextes d'urgence chronique obligent les humanitaires à devoir sans cesse évoluer et à adapter leurs réponses aux besoins changeants au gré des circonstances.

De la même manière, les acteurs humanitaires sont contraints à remettre en question en permanence leurs pratiques. Le scandale, cette année, sur l'exploitation de la vulnérabilité des réfugiés en Afrique de l'Ouest pour des « services » sexuels (22) impose, entre autres, une réflexion sur le mode opératoire des humanitaires.

Les défis et les pièges de l'humanitaire sont autant posés par les pratiques des humanitaires eux-mêmes que par les desseins des autres acteurs qui ne manquent pas une occasion d'utiliser l'action et les acteurs humanitaires.

### NOTES

- 1 - Expression largement utilisée par les journalistes et analystes politiques lors de la guerre du Kosovo en 1999.
- 2 - RUFIN JC - L'aventure humanitaire. Découvertes Gallimard ed, Paris, 1994.

- 3 - BRAUMAN R - L'action humanitaire. Flammarion ed, Collection Dominos, Paris, 1995.
- 4 - RUFIN JC -Les humanitaires et la guerre du Kosovo : échec ou espoir? In « Des choix difficiles, Les dilemmes moraux de l'humanitaire ». Gallimard ed, 1999.
- 5 - La communauté internationale (et donc les Nations Unies) ayant décidé que le camp du gouvernement était celui des « bons », quasiment aucun effort n'a été poursuivi, depuis 1999, pour accéder aux populations dans le besoin se trouvant dans les territoires sous contrôle UNITA. A la mort du leader de l'UNITA, il a fallu plus de deux mois, alors que tous les indicateurs de mortalité étaient catastrophiques dans les centres de regroupement des forces rebelles et de leurs familles, pour que les Nations Unies organisent leurs actions d'assistance. Alors qu'un espace humanitaire était réel, le BCAH (Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires UN) ira jusqu'à faire pression sur les bailleurs de fonds pour que ceux-ci refusent de financer les acteurs humanitaires prêts à agir, tant qu'un cadre politique global ne serait pas signé avec les autorités angolaises.
- 6 - Voir, par exemple, l'accusation d'Action Aid contre la politique du gouvernement britannique de soutien au régime sierra leonais en exil en 1998. [http://news.bbc.co.uk/1/hi/english/uk\\_politics/newsid\\_114000/114004.stm](http://news.bbc.co.uk/1/hi/english/uk_politics/newsid_114000/114004.stm)
- 7 - Aid worker « spy » undermines impartiality. Asia Times, 10/2/2000.
- 8 - Voir projet Sphere. Site internet : <http://www.sphereproject.org/>
- 9 - Le terme Protection est approprié pour parler de la reconnaissance et du respect des droits humains des vulnérables. La sécurité concerne la sécurité physique des personnes.
- 10 - Qualifié de « crise humanitaire » par le Conseil de sécurité pendant de nombreux mois malgré les évidences de génocide qui imposaient une réaction des Etats.
- 11 - Voir « Media coverage : help or hindrance in conflict prevention » Nik Gowing. Report by the Carnegie Commission on Preventing deadly conflict, Washington, D.C., 1997.
- 12 - L'Unicef, parmi d'autres, a ainsi lancé un communiqué de presse « Crises elsewhere eclipsed by Kosovo. UNICEF says » le 22/4/99 pour rappeler toutes les autres crises toujours en cours à l'époque.
- 13 - 4,5 milliards de dollars US pour l'année 1998 ont été affectés à l'aide humanitaire par les pays de l'OCDE. Estimation faite dans un rapport indépendant pour l'Inter-Agency Standing Committee (IASC) « global Humanitarian Assistance 2000 » de mai 2000. Consultable sur <http://www.odihpn.org/report.asp?ReportID=2283>. Ce chiffre est à fortement relativiser : cela représente à peine plus de 1% du budget des la défense des USA pour 2002 (334 milliards d'US dollars) !
- 14 - MILITAIRES-HUMANITAIRES - A chacun son rôle. Collectif GRIP. Complexe ed, Bruxelles, 2002.
- 15 - 3 800 rations alimentaires ont été larguées alors que la population dans le besoin était estimée par les Nations Unies au minimum à 5,5 millions de personnes sur le territoire afghan.
- 16 - Voir l'intervention des forces armées françaises : <http://www.cnn.com/2001/WORLD/europe/11/16/ret.france.force/>
- 17 - Lire article dans The Guardian, 1/02/2002 « Identify Yourself ». Cette pratique est par ailleurs, contraire au Droit Humanitaire.
- 18 - Lire l'article « Nous devons dépasser l'opposition ONG-entreprise privée » dans : Revue des Questions Humanitaires Automne 2001.
- 19 - La Croix-Rouge de Belgique s'est ainsi vu intenté un procès pour concurrence déloyale pour ses activités de transport en ambulance en Belgique. Le Soir du 29/4/1999. Prémonitoire pour d'autres affaires à d'autres niveaux ?
- 20 - Le Soir du 5/4/1995.
- 21 - 287 morts parmi les humanitaires pour 88 chez les casques bleus (période de 1985-1998). « Death among humanitarian workers », Mani Sheik, Maria Isabel Gutierrez, Paul Bolton, Paul Spiegel, Michel Thieren, Gilbert Bumham, Humanitaire n°3, automne 2001, Paris, pp.41-50. Texte initialement paru dans le British Medical Journal 2000, n°321, pp. 166-8.
- 22 - Child refugee sex scandal. BBC, 26/2/2002 (premier article évoquant l'affaire).